



SANTÉSUD
GroupesOS



TERMES DE REFERENCE

Enquête CAP (endline)

**Programme concerté pour la promotion de la santé,
des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de
genre au Maghreb – SentinElles**

**Programme concerté pour la promotion de la santé,
des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de
genre au Maghreb
– SentinElles**

Secteur d'activité : Santé

Type de contrat : Prestation de service (consultance)

Durée de l'enquête (endline) : 12 semaines (estimation) sur une période de 3 mois maximum

Zone de conduite de la recherche : Rabat-Salé-Kénitra ; Casablanca-Settat ; Béni-Mellal - Khénifra

Référence de l'appel d'offre : 24MAROCCAP

Clôture le 31/10/2024 à 22h (heure du Maroc)

1. Informations générales

1.1. Santé Sud

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteur·rices public·ques et associatif·ves afin de faciliter l'amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·rices locaux·ales. Au Maroc, Santé Sud accompagne depuis 2013 la protection des plus vulnérables dans différentes régions.

1.2. Programmes de Santé Sud en SDSR

La santé sexuelle et reproductive, la promotion des droits sexuels et reproductifs et la promotion de la culture de l'égalité femmes-hommes font partie des secteurs de spécialisation et priorités d'action de Santé Sud depuis plus de 30 ans. Dans le cadre de ces programmes, Santé Sud accompagne à la fois :

- (1) Le renforcement des connaissances, aptitudes et pratiques des populations, et prioritairement des adolescent·es et des femmes, concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs, à travers le partenariat et le renforcement des capacités des OSC à mener des actions de sensibilisation et de plaidoyer ;
- (2) Le renforcement du continuum de soins pour les adolescent·es, les femmes, les nouveau-nés et les enfants par la mise en place de dispositifs de formation et d'accompagnement visant le renforcement des capacités des professionnel·les de santé et des établissements de santé publics à dispenser des soins de qualité, bienveillants et respectueux des droits des patient·es.

2. Contexte et justification

2.1. Le programme SentinElles

Le programme est mis en œuvre au Maroc dans 3 régions (Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra). En ciblant chaque niveau de l'environnement des femmes, l'action vise un changement de paradigme concernant la perception des femmes et le respect de leurs droits, dont en premier lieu le droit à la santé, incluant la lutte contre les discriminations et violences basées sur le genre.

L'action répond également aux besoins des populations du Maroc où, alors que 50,2% de la population est de sexe féminin (16,8 millions de femmes dont 27,2% ont moins de 15 ans), les discriminations et violences basées sur le genre sont nombreuses. L'Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes au Maroc montre que 57% des femmes ont subi au moins un acte de violence, surtout en milieu conjugal (52% des violences), que la violence touche davantage les moins instruites, les plus jeunes, les femmes sans activité professionnelle ou en situation de vulnérabilité (femmes migrantes). Les enfants sont aussi touchés : violence sexuelle chez les adolescentes recrutées comme domestiques, mariage d'enfants, exploitation, prostitution. Les problèmes à traiter résultent du manque de mise en pratique des décisions politiques en termes d'égalité et de carcans sociaux persistants tels

que les stéréotypes socioculturels sexistes, encore très présents dans les médias, et les dynamiques de domination masculine.

Les violences conjugales sont perçues comme une affaire privée, ce qui place ces femmes dans une situation d'isolement. La grande majorité des actes de violence ne sont pas rapportés aux autorités, traduisant une culture d'acceptation de la violence, la méconnaissance des textes de lois et des services de protection disponibles, avec un besoin majeur en promotion des droits, dont le droit à la santé, et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.

Au niveau des services de protection disponibles, les services sont insuffisants pour couvrir les besoins et ne répondent pas aux normes de qualité requises : on y observe une stigmatisation importante des femmes et des survivant-es de VBG avec de nombreux professionnel·les non formé·es à la santé sexuelle et aux droits des victimes. Pour renforcer les soins offerts, les constats issus des observations faites par le réseau Ligue des Droits des Femmes LDDF-INJAD via l'accompagnement des femmes sont univoques : besoins en stratégie, organisation, renforcement de capacités, approche par les droits, continuité des soins, communication et suivi-évaluation. Si les OSC féministes ont structuré un réseau de cellules d'écoutes et de soutien, couplé à des actions de sensibilisation communautaire et de plaidoyer national, elles font toutefois face à l'augmentation des violences sur un territoire manquant de coordination plurisectorielle pour assurer aux survivant-es un parcours continu, global et coordonné. Elles sont aussi dans une situation de fragilité financière chronique.

Le projet a pour objectifs de :

Objectif global : Contribuer au renforcement du respect des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et à l'égalité femmes-hommes incluant la prévention des violences basées sur le genre (VBG) et la protection des survivant-es

Objectifs spécifiques :

- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et de sensibilisation à la culture de l'égalité ;
- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prévention des violences basées sur le genre ;
- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prise en charge des survivantes dans les régions de Beni Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat avec un rayonnement national.

Ces objectifs ont été conçus selon une approche droits. Ils visent le respect des droits des femmes en tant que détentrices de droits (objectif général) et le renforcement des capacités des OSC et services de santé et de protection sociale en tant que titulaires de responsabilités (objectif spécifique), à travers (1) la promotion et le respect des droits humains, dont le droit à la santé conçue selon la définition de l'OMS : état complet de bien-être physique, psychique et social pour chacun-e ; (2) la prévention des atteintes à ces droits, dont font parties les violences basées sur le genre ; (3) la protection des victimes de VBG dans une démarche alignée avec le principe de non-discrimination et d'égalité d'accès.

2.2. Enjeux et objectifs de l'enquête CAP endline

L'objectif de la mission est de réaliser une enquête Connaissances, Attitudes, Pratiques (CAP) endline sur les connaissances et les pratiques des acteur·rices de l'éducation, de directrices des foyers féminins, des OSC partenaires et des citoyens concernant les droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et les dispositifs existants en matière de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) dans les régions de Beni Mellal Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat, afin de constater s'il y a eu des évolutions dans les pratiques et les connaissances des groupes cibles du projet avant et après la mise en place des activités.

3. L'Enquête CAP

La mesure d'amélioration des connaissances et du changement de comportement en matière de genre, de SDRS ainsi que le degré de satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis des services de prise en charge de VBG sont des indicateurs fondamentaux du programme et justifient la conduite d'une enquête CAP endline. Une première enquête CAP baseline a déjà été menée en début de programme afin de pouvoir récolter ces données en amont du lancement des activités. Cette enquête sera utilisée comme instrument participatif d'un outil d'évaluation.

Elle permettra la collecte des informations sur :

- Les connaissances (conscience et compréhension du sujet), attitudes (sentiments et idées préconçues par rapport à la santé sexuelle et reproductive) et pratiques (démonstration des connaissances et attitudes au quotidien) des populations (grand public, adolescent-es et jeunes, femmes survivantes, personnel enseignant et des foyers féminins, OSC) sur la santé, les droits sexuels et reproductifs et l'égalité de genre (focus prévention des violences basées sur le genre) des populations
- Les connaissances des écoutantes vis-à-vis des soins de santé sexuelle et reproductive et de la prise en charge des violences basées sur le genre
- La satisfaction des bénéficiaires des centres d'écoute vis-à-vis de la prise en charge des VBG

Partant d'une situation de référence avec l'enquête CAP baseline, les parties prenantes du projet seront en mesure, grâce à l'enquête finale, d'apprécier la qualité des activités menées dans le cadre du projet, leurs résultats et impact sur les comportements des populations et leur satisfaction vis-à-vis des activités déployées.

L'enquête devra décrire et analyser le processus d'intervention pour identifier les pratiques qui favorisent une meilleure intégration par les populations des informations et une meilleure reconnaissance de leurs besoins.

3.1. Objectifs de l'étude

Objectif général : Réaliser une enquête Connaissances, Attitudes, Pratiques (CAP) endline sur la connaissance et les pratiques des groupe cibles en matière de droits et dispositifs existants de SSR et de lutte contre les violences basées sur le genre.

Cette enquête doit servir à récolter les indicateurs d'objectifs finaux, des résultats et des produits du projet.

L'étude permettra de mesurer et analyser les points suivants :

- Les valeurs finales des différents indicateurs de produits, résultats et objectifs définis dans le cadre logique ;
- L'évolution des pratiques, connaissances, attitudes des groupe cibles au regard des indicateurs obtenus lors de l'enquête baseline

L'enquête ciblera au moins 10 enseignant-es, 15 écoutantes et / ou membres des OSC partenaires, 10 directrices de foyer féminins, 10 femmes survivantes de VBG accompagnées et 1 échantillon proportionnel et représentatif des citoyen·nes (adolescent-es et adultes). Elle devra permettre de tirer des conclusions sur la pertinence des choix d'activités en termes de mesures d'accompagnement et analyse d'impact en vue de donner des recommandations dans l'éventualité d'une suite donnée à ce programme.

L'équipe projet Santé Sud ainsi que la coordinatrice projet LDDF-INJAD et les 3 coordinatrices communautaires régionales du réseau LDDF-INJAD faciliteront la réalisation des entretiens avec les différents groupes cible.

Livrables :

1 enquête CAP endline sur les pratiques et connaissances en matière de DSSR et des dispositifs de lutte contre les violences basées sur le genre.

Objectifs spécifiques :

Selon la méthodologie quantitative :

1. Mesurer le niveau d'information et de connaissances de la population cible sur la santé, les droits sexuels et reproductifs, et l'égalité femmes-hommes.
2. Mesurer le taux de satisfaction des bénéficiaires des services de prise en charge de violences basées sur le genre.
3. Déterminer les indicateurs finaux qui permettront d'alimenter l'évaluation en fin de programme.

Selon la méthodologie qualitative :

1. Analyser la perception, les attitudes et les pratiques des femmes concernant la santé sexuelle et reproductive et leurs vulnérabilités et les risques associées en ce qui est des abus et des violences basées sur le genre.
2. Analyser la perception, les attitudes et les pratiques des hommes concernant la santé sexuelle et reproductive et leurs vulnérabilités et les risques associées en ce qui est des abus et des violences basées sur le genre.
3. Analyser la perception, les attitudes et les pratiques des adolescent·es et des jeunes concernant la santé sexuelle et reproductive et leurs vulnérabilités et les risques associées en ce qui est des abus et des violences basées sur le genre.
4. Analyser la perception, les attitudes et les pratiques du personnel enseignant concernant la santé sexuelle et reproductive, le repérage des violences et l'orientation des victimes
5. Mesurer l'intégration de la dimension genre dans l'offre de services de prise en charge des violences basées sur le genre.
6. Mesurer l'intégration des aspects de la santé sexuelle et reproductive dans la prise en charge des violences basées sur le genre.
7. Déterminer les sources, réseaux et moyens d'information des populations cibles sur la santé sexuelle et reproductive sur les violences basées sur le genre.

3.2. Résultats attendus

Concernant les indicateurs de l'objectif spécifique 1 :

- Le taux d'augmentation des connaissances des OSC en DSSR, égalité de genre
- Le degré de satisfaction des femmes victimes de VBG dans les centres d'écoute des OSC partenaires

Concernant les indicateurs de l'objectif spécifique 2 :

- Le taux d'augmentation des connaissances des citoyen·nes concernant les droits en santé sexuelle et reproductive incluant la protection des survivant·es de violences basées sur le genre
- Le taux d'augmentation des connaissances et des pratiques des acteur·rices de l'éducation concernant les DSSR, incluant la protection des survivant·es de VBG
- Le taux d'augmentation des connaissances et pratiques des directrices des foyers féminins concernant les droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et les procédures nationales de prise en charge des violences basées sur le genre
- Le taux d'augmentation des connaissances des citoyen·nes, des enseignant·es et des directrices de foyer féminins vis-à-vis des services de prise en charge des violences basées sur le genre.
- La perception de la population cible sur les risques associés aux inégalités de genre et les risques associés concernant les violences basées sur le genre.

3.3. Méthodologie

La méthode attendue pour cette enquête comprendra impérativement les étapes ci-après. L'intégration de ces étapes devra clairement ressortir dans le calendrier détaillé d'exécution de l'enquête inclus dans la proposition technique et financière des candidat·es.

Il est à noter que la méthodologie ci-dessous fera l'objet de discussions lors de la réunion de cadrage et pourra être adaptée. Les consultant·es sont également invité·es à faire des propositions qu'ils jugeraient pertinentes.

1 - Identification de la population à interroger

C'est une étape incontournable de l'enquête puisque c'est à partir de cela que sont déterminés la taille de l'échantillon, le temps nécessaire pour collecter les données, le type d'interviews et aussi le nombre de questionnaires à développer. Cette étape se fera en lien étroit avec les équipes du projet de Santé Sud et son partenaire, le réseau LDDF-INJAD. L'identification de la population à interroger devra impérativement permettre la collecte de données désagrégées par sexe et par âge, avec une tranche de population représentative des jeunes et adolescent·es. Le critère géographique devra également être souligné, étudié et interprété. Les populations cibles suivantes devront impérativement être intégrées dans la méthodologie proposée :

- Les femmes (toute tranche d'âge, toute situation familiale)
- Les hommes (toute tranche d'âge, toute situation familiale)
- Les adolescent·es et les jeunes
- Au moins 10 membres du personnel des foyers féminins
- Au moins 10 enseignant·es
- 15 membres d'OSC

2 - Sélection de l'échantillonnage

En définissant ce qui est inclus dans l'étude et combien de personnes sont nécessaires à l'étude, l'échantillonnage permet de généraliser (d'étendre à la population totale) et de préciser les résultats. L'échantillonnage retenu devra démontrer sa pertinence pour la mesure des indicateurs attendus et permettre une comparaison pertinente et cohérente entre les données collectées au démarrage du projet (baseline) et en fin de projet (endline). L'échantillonnage devra impérativement permettre la collecte de données désagrégées par sexe, par âge et quand c'est jugé pertinent, par géographie.

3 - Organisation et définition du contenu du protocole

Le protocole de l'étude fournit les différentes étapes par lesquelles l'étude devra passer et fixe les groupes cible et les thématiques que l'on veut étudier mais aussi comment, quand et où les entretiens seront mis en place. Le protocole doit expliquer clairement et de manière concise le propos et le déroulé de l'étude. Le protocole est un outil essentiel qui permet de structurer et d'organiser l'étude CAP. Il est avant tout un document de travail interne mais il peut aussi être soumis aux parties prenantes. Le protocole doit inclure une méthodologie et un plan de travail détaillé ainsi que la planification du budget et de la logistique nécessaire à la mise en place de l'enquête.

4 - Elaboration du questionnaire d'enquête

Ce questionnaire devra être soumis à la validation de l'équipe du projet puis pré-testé auprès d'un petit nombre de personne cible de l'enquête afin d'identifier les failles de conception et de pouvoir les réajuster. Les questions devront être adaptées en fonction des populations cibles de l'étude.

5 - Mise en œuvre de l'enquête

La mise en œuvre de l'enquête devra impérativement permettre la collecte de données désagrégées par sexe et par âge, avec une tranche de population représentative des jeunes et adolescent-es. Cela passe par l'organisation de missions de collecte de données sur le terrain, coordonnées et validées en amont avec les équipes de Santé Sud. Les consultant-es devront proposer une méthodologie de collecte des données adaptée aux thématiques du projet (anonymat des survivantes, sensibilité au genre) et aux normes culturelles du pays. Les données doivent être à la fois qualitatives et quantitatives. Les consultant-es proposeront le type d'entretien qui correspond le mieux à chaque groupe cible (individuels, focus group, directif / semi directif, etc). Les données collectées font partie des livrables de l'enquête et devront être remises à Santé Sud.

6 - Analyse des données

L'analyse des données devra tenir compte du fait que chaque résultat obtenu peut soit s'appliquer à l'ensemble de la population soit être significativement différent selon les sous-groupes de populations de l'étude. Il est en ce sens impératif que l'analyse qualitative et quantitative des données soit effectuée de manière désagrégée par sexe et par âge. La dernière étape consistera à interpréter les résultats et identifier des recommandations en lien avec l'objectif et les résultats attendus de l'enquête.

6 - Rédaction du rapport d'enquête CAP

7 - Restitution des résultats de l'enquête CAP

- 1 restitution intermédiaire sera organisée en présence de l'équipe de Santé Sud sur base d'une présentation PowerPoint réalisée par le/la consultant-e ou le cabinet d'étude. Le rapport d'enquête provisoire sera transmis à Santé Sud au minimum une semaine avant la restitution intermédiaire afin que l'équipe du projet puisse en prendre connaissance.
- Des allers-retours entre le/la consultant-e ou le bureau d'étude auront lieu pour intégrer les commentaires et compléments demandés par Santé Sud dans le rapport d'enquête.
- 1 restitution finale sera organisée après validation du rapport d'enquête final par Santé Sud. Une présentation PowerPoint sera réalisée par le/la consultant-e ou le cabinet d'étude pour servir de support à cette restitution.

3.4. Zone de conduite de l'étude

L'étude se déroulera dans les 3 régions prioritaires du projet : Beni Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat.

3.5. Calendrier de l'étude

La durée de l'étude est de 3 mois maximum suivant ce calendrier indicatif :

- 4 semaines pour l'analyse du contexte et la préparation des outils de collecte
- 4 semaines pour la collecte d'informations
- 4 semaines pour l'analyse des données, interprétations et rédaction de l'étude

Le calendrier proposé devra impérativement inclure des temps de validation avant la mise en œuvre de chaque étape, et des temps de restitution intermédiaires avec l'équipe de pilotage du projet. Ces temps de validation / restitution pourront inclure des demandes de précisions / révisions à apporter à l'étude en vue de sa validation finale.

Remise de l'enquête CAP endline au plus tard le **02/02/2025**.

Livrables concernant relatifs à l'enquête CAP endline:

| Livrables | Délais de livraison |
|--|-------------------------------|
| Démarrage de la mission | |
| Signature du contrat | 4 novembre 2024 |
| Réunion de cadrage | 5 novembre 2024 |
| Revue documentaire | 6 – 15 novembre 2024 |
| Documents techniques liés à la mise en place de l'enquête | |
| Un protocole de recherche finalisé | 22 novembre 2024 |
| Outils de collecte de données finalisés | 1 ^{er} décembre 2024 |
| Collecte des données | |
| Ateliers / rencontres | 2 - 20 décembre 2024 |
| Documents d'avancement | 20 décembre 2024 |
| Restitution provisoire | |
| Un rapport intermédiaire / provisoire | 8 janvier 2025 |
| A/R sur le rapport intermédiaire | 8 – 15 janvier 2025 |
| Intégration des commentaires + envoi d'une V2 du rapport intermédiaire | 22 janvier 2025 |
| Relecture finale + commentaires | 28 janvier 2025 |
| Restitution rapport final | |
| Envoi rapport final de l'enquête CAP | 2 février 2025 |
| Réunion de restitution des résultats | Début - mi-février 2025 |

4. Composition des propositions techniques et financières

4.1. Profil et compétences attendues

1 consultant-e national-e / 1 équipe de consultant-es / 1 centre de recherche/bureau d'étude démontrant les compétences et expériences suivantes :

- Niveau Master ou équivalent en gestion des données, méthodes de sciences sociales, mesures de résultats dans l'aide au développement ou santé publique
- Expertise d'au moins 5 ans en méthodologie d'évaluation / enquête
- Expertise en sociologie/anthropologie et santé publique
- Expérience et capacités de recueil et traitement de données
- Connaissance indispensable des problématiques liées à la santé sexuelle et reproductive, à l'égalité de genre et aux violences basées sur le genre
- Connaissances du système de prise en charge des survivantes des violences basées sur le genre au Maroc serait un atout
- La connaissance du Maroc et des zones d'intervention du projet sera très appréciée
- Autonomie et initiative
- Maîtrise orale et écrite du français et de l'arabe darija indispensable
- Excellentes capacités rédactionnelles
- Esprit d'analyse et de synthèse

4.2. Présentation des offres

Offre technique (maximum 10 pages, hors annexes) :

Les candidat-es sont prié-es d'introduire leur dossier reprenant les éléments suivants en

langue française :

- Lettre de motivation
- CV détaillé présentant les références et expériences similaires. En cas de candidature d'une équipe ou d'un bureau d'étude, CV du/de la chef-fe d'équipe et de chacune des personnes mobilisées pour la conduite de l'étude
- Note méthodologique sur l'exécution de la prestation montrant la bonne compréhension des termes de référence de la mission, du contexte et des enjeux de l'enquête, la méthodologie détaillée de conduite de l'étude et intégrant une proposition détaillée pour le calendrier de mise en œuvre
- Références détaillées des expériences / recherches en lien avec l'étude proposée. Tout partage de production antérieure illustrant les capacités de conduite de l'étude par les consultant-es sera grandement apprécié.
- Identité physique et fiscale du soumissionnaire (copie du registre de la chambre du commerce et du Numéro d'identification fiscal)

Offre financière détaillée et libellée en euros et faisant apparaître (maximum 1 page) :

- Honoraires
- Frais de déplacement et de perdiem
- Autres dépenses

Pour cette mission soit une enquête CAP finale, le cabinet d'étude dispose d'un budget maximum global de 10 000 € HT sur une période de 3 mois.

Un premier versement correspondant à 15% du montant total sera versé à la signature du contrat, 35% à la réception du document d'avancement et les 50% restants à la validation du livrable final.

L'offre doit être adressée à Santé Sud et soumise à l'adresse email suivante en précisant dans l'objet du mail la référence 24MAROCRA :

gaelle.pourreau@santesud.org et imane.bouza@santesud.org au plus tard le dimanche 31/10/2024 à 22H, heure du Maroc.

Seul-es les soumissionnaires présélectionnés seront contactés.

Toutes les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées.

Santé Sud se réserve le droit de clôturer le processus de sélection plus tôt si une candidature correspond aux attentes.

Santé Sud se réserve le droit de ne pas attribuer le marché et de prévoir des entretiens avec les consultant-es présélectionné-es afin de mieux apprécier leur offre technique et financière.

NB : Les dossiers de candidatures resteront la propriété de Santé Sud.

4.3. Principaux critères d'attribution du marché

La sélection du/de la prestataire sera basée sur l'offre jugée la plus avantageuse en tenant compte des critères d'attributions suivants :

Critère d'attribution N° 1 : méthodologie proposée - 100 points (Nt)

Une note méthodologique incluant un planning de réalisation avec répartition des tâches entre les membres de l'équipe affectés à la réalisation des prestations

Pour analyser ce 1er critère, le soumissionnaire doit remettre une note méthodologique rédigée en français, détaillant les différentes activités envisagées, et incluant le planning de réalisation avec la répartition des tâches entre les membres de l'équipe.

L'évaluation de la méthodologie proposée portera sur :

| Critères de sélection | Nombre de points |
|---|------------------|
| Compréhension des enjeux du projet | 20 pts |
| Méthodologie proposée | 20 pts |
| Pertinence du calendrier proposé | 10 pts |
| Expérience et références sur la thématique et zone d'intervention | 20 pts |
| Pertinence du/des CV proposé(s) | 30 pts |

Pour que son offre soit régulière, le soumissionnaire doit obtenir une note de minimum 75/100 points pour le critère d'attribution 1.

Une offre qui n'obtient pas au moins 75 points sera écartée.

Critère d'attribution N°2 : offre financière – 100 points

La note à attribuer aux offres financières sera faite selon la formule suivante :

$N_f = \frac{M_n}{M}$ dans laquelle :

N_f = Note financière

M_n = Montant de l'offre financière la moins-disante

M = Montant de l'offre financière considérée.

Chaque offre sera évaluée selon la formule : $N = 80\%N_t + 20\% N_f$.

Le marché a lieu par la notification au soumissionnaire choisi de l'approbation de son offre.

La notification est effectuée par mail la semaine du 4 novembre 2024.